



RAPPORT ANNUEL 2020
CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

QUÉBEC, 20 avril 2021

Table des matières

1.	Mot de la présidente	2
2.	Composition du conseil d'administration	2
3.	Rapport des activités	3
3.1	Réunions	3
3.2	Présentations spéciales	3
3.3	Participation des citoyennes et citoyens	4
3.4	Participation du conseil de quartier à des activités du milieu	4
3.5	Consultations publiques effectuées par la Ville de Québec	4
4.	Autres types d'action	6
5.	Demandes transmises à l'Arrondissement des Rivières ou à la Ville	7
6.	Orientations pour 2021	7
7.	Remerciements	8
	Annexe 1 : Plan d'action 2020	9
	Annexe 2 : Plan d'action 2021	11
	Annexe 3 : États financiers 2020	13
	Annexe 4 : Liste sommaire des 23 résolutions	16
	Annexe 5 : Bilan des activités de consultation publique pour 2020	19

1. Mot de la présidente

En 2020, le conseil d'administration du conseil de quartier de Vanier a vécu quelques bouleversements, principalement causés par la pandémie de la COVID-19. Cela a entraîné quelques reports de réunion au printemps, le temps que la Ville de Québec s'ajuste pour la tenue de réunions virtuelles publiques.

L'effet collatéral a été que la période automnale a été très occupée, tant pour les demandes d'opinion que la rédaction de mémoires où nous avons dû commenter ou réagir aux différents documents déposés par la Ville de Québec ou d'autres provenances :

- Mémoire sur la Stratégie de la sécurité routière;
- Mémoire sur la Vision du pôle urbain Hamel / Laurentien;
- Mémoire sur le Projet Laurentia.

2. Composition du conseil d'administration

Le conseil de quartier de Vanier a été constitué à la suite d'une résolution du conseil municipal du 20 septembre 2004. Le conseil d'administration peut être formé de huit membres (4 hommes, 4 femmes) élus par la population du quartier lors de l'Assemblée générale annuelle ainsi que trois autres membres pouvant être cooptés en cours d'année, en vertu du règlement révisé en 2012 pour un maximum de 11 personnes.

Le conseiller ou la conseillère municipal(e) du district est d'office membre du conseil d'administration et sans droit de vote ainsi que le conseiller en consultations publiques de l'Arrondissement des Rivières assure la liaison entre le conseil d'administration et les instances municipales.

Au **31 décembre 2020**, le conseil d'administration était composé des sept personnes suivantes :

Mme Nicole Laveau	Présidente
Mme Jacynthe Fortin	Vice-présidente
M. Mahamadou Sissoko	Trésorier
M. Mulopo Nzam Bakombo	Administrateur
M. Raynald Pelletier	Administrateur
Mme Gemma Drouin	Secrétaire
M. André Proulx	Administrateur

Il serait très pertinent de faire du recrutement d'administratrices-teurs, afin d'éviter d'être mis en péril en cas de non-disponibilité pour différentes raisons de l'un de nous, en tendant à surpasser le nombre de 8.

3. Rapport des activités

3.1. RÉUNIONS

En 2020, le Conseil de quartier de Vanier a tenu 11 réunions réparties comme suit :

Régulières ou spéciale: 9 et 21 janvier, 16 juin, 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre.

Plénières : 25 février (présence du Salon de jeux);
5 novembre (Vision d'aménagement pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel et Laurentienne);
25 novembre (projet structurant de transport en commun).

Assemblée générale annuelle : 20 octobre.

3.2. PRÉSENTATIONS SPÉCIALES

Lors de nos réunions mensuelles régulières, nous avons assisté à quelques présentations réalisées par des organismes ou par des individus:

- *Vanier 2.0*
Présentation d'un projet par des étudiantes en architecture de l'Université Laval. (octobre)
https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vanier/Visualiser.ashx?id=5210
- Projet « Déminéralisation et verdissement des quartiers centraux » par la Ville de Québec (novembre)

3.3. PARTICIPATION DES CITOYENNES ET CITOYENS

En 2020, nous n'avons tenu qu'une seule rencontre en présentiel, toutes les autres ont été en mode virtuel, dû à la pandémie COVID-19. Ceci a rendu la participation citoyenne plus difficile à notre niveau par la réduction ou l'absence d'interventions de la part de la population. Les réunions planifiées en mars, avril et mai ont été annulées par la Ville de Québec.

3.4. PARTICIPATION DU CONSEIL DE QUARTIER À DES ACTIVITÉS DU MILIEU

Des membres du C.A. du Conseil de quartier de Vanier ont participé à plusieurs rencontres et activités dans le milieu en cours d'année :

- Aux conseils d'établissements de l'École Sans-Frontière et de l'École secondaire Vanier;
- La **Table de quartier de Vanier** (regroupement d'organismes communautaires et gouvernementaux pour améliorer la qualité du milieu de vie);
- Comité conseil sur le projet "**Mon Environnement, ma santé** " avec la Direction de la santé publique de Québec (analyse de la qualité de l'air dans Limoilou, Basse-Ville et Vanier et les effets sur la santé);
- **Collectifs aînés** dans Vanier (projet dirigé par l'IVPSA pour contrer l'isolement social des personnes aînées dans le quartier).

Notre implication dans ces différents comités permet d'avoir un éclairage diversifié sur les différents milieux composant notre quartier.

3.5. CONSULTATIONS PUBLIQUES EFFECTUÉES PAR LA VILLE DE QUÉBEC

JUIN

- Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23009Cb - R.C.A.2V.Q. 271* (réf. : Autorisation de nouveaux groupes d'usages pour certains commerces situés au 615 et 655, boulevard Pierre-Bertrand).

La recommandation du CQV a été : Accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.

- Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 23006Ip et 23008Cb - R.C.A.2V.Q. 270* (réf. : 955 à 1041, boulevard Pierre-Bertrand).

La recommandation du CQV a été : Accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification, tout en demandant à la Ville de s'assurer de faire respecter l'application du règlement d'urbanisme quant à l'aire verte exigée (pourcentage de 10 % d'aire verte) pour la zone 23006Ip.

SEPTEMBRE

- Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23505Cb - R.C.A.2V.Q. 267* (réf. : 575, boulevard Wilfrid-Hamel).

*La recommandation du CQV a été : Accepter la demande pour une **durée d'un an** et d'assujettir l'exercice des deux usages associés à des conditions (surveillance pour le bruit en soirée et nettoyage du stationnement).*

- Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 23302Hc - R.C.A.2V.Q. 273* (réf. : Manoir Sully).

*La recommandation du CQV a été le Statu quo, soit recommander au conseil d'arrondissement de **refuser la demande** et d'exiger un bâtiment d'un maximum de 4 étages qui s'intègrent avec les constructions existantes.*

- Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23005Ib - R.C.A.2V.Q. 276* (réf. : 1023, rue Rivard).

La recommandation du CQV a été de recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification, mais d'exiger l'aménagement d'une butte-écran.

NOVEMBRE

- Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot numéro 4 772 624 du cadastre de Québec - R.C.A.2V.Q. 287* (entreposage de véhicules automobiles neufs, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Dubergier).

La recommandation du CQV a été d'accepter la demande, soit : recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.

- Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23003Cb, R.C.A.2V.Q. 291* (District électoral de Vanier-Duberge – Quartier de Vanier)

La recommandation du CQV a été d'accepter la demande, soit : recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.

4. Autres types d'action

Tout au cours de l'année, le Conseil de quartier de Vanier a participé à des rencontres d'information et rédigé des documents pour faire valoir son point de vue sur des questions d'intérêt:

- Mémoire sur la **Stratégie sur la sécurité routière 2020-2024**;
- Mémoire sur la **Vision d'aménagement pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel – Laurentienne**
https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vanier/Visualiser.ashx?id=5224

La rédaction de ce document a engendré de longues discussions parmi les administrateurs, surtout qu'il fallait penser sur un horizon de plus ou moins de 20 ans.

- Au début de décembre 2020, le **Projet Laurentia** nous a préoccupé afin de déterminer si nous devons soulever certaines inquiétudes de la population face à ce projet, sachant qu'il y aura une augmentation du nombre de convois de trains qui circuleront dans le quartier et considérant les deux passages à niveaux ainsi que la sécurité à proximité de la voie ferrée. Un mémoire a été rédigé et adopté en janvier 2021. Dès janvier 2021, nous avons écrit et adopté un mémoire concernant le Projet Laurentia et les impacts dans notre quartier. Cela a suscité beaucoup de réactions de plusieurs sources à la suite de la publication d'un article dans le Journal de Québec et dans Le Soleil.

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vanier/Visualiser.ashx?id=5241

- Nous nous sommes interrogés si nous devons prendre une position concernant la présence du **Salon de Jeux** dans le quartier. La présidente a écrit une lettre à la Présidente de la Société de Loto-Québec pour obtenir des réponses à quelques questions. Nous n'avons jamais obtenu de réponse de la part de la

Société de Loto-Québec. Le rapport demandé par le Gouvernement a été rendu public en août. Puis, en septembre, il a été annoncé que le Salon de Jeux déménagera en novembre 2021 dans le quartier de Beauport.

- La Ville de Québec a développé une **Stratégie de la sécurité routière** où chaque conseil de quartier et/ou chaque conseil d'établissement peut recevoir une subvention de \$3000 par année lors de dépôt de projet si accepté par la Ville. Étant donné le très court délai de temps, le Conseil de quartier de Vanier a choisi de ne pas faire de demande pour l'année 2021. Cependant, il serait envisageable de développer un projet commun avec une école primaire ou autre.

5. Demandes transmises à l'Arrondissement Des Rivières ou à la Ville de Québec

Aucune demande soumise en 2020.

6. Orientations pour 2021

De gros projets sont prévisibles sur un horizon de court, moyen et long terme, de nature à modifier l'aménagement et le paysage de notre quartier :

- transformation du Centre commercial Fleur-de-Lys en services multifonctionnels;
- la transformation du Boul. Wilfrid-Hamel pour le rendre plus convivial;
- peut-être le tracé du tramway reliant au 3^e lien Québec-Lévis.

Compte tenu que l'année 2021 sera une année électorale municipale, nous en profiterons pour réfléchir sur l'avenir du quartier Vanier sur un horizon de 20 ans.

7. Remerciements

Le conseil d'administration du conseil de quartier de Vanier tient à remercier les citoyennes et citoyens qui ont participé aux différentes assemblées au cours de l'année 2019. Leurs interventions ont suscité une réflexion de la part des membres du conseil d'administration relativement à ces divers dossiers que nous avons eu l'occasion de traiter. Nous espérons que les citoyennes et les citoyens profiteront de notre tribune pour soumettre d'autres interrogations et faire connaître leurs opinions sur différents sujets touchant leur milieu de vie.

Je tiens à remercier tous les administratrices et administrateurs du Conseil de quartier de Vanier pour leur disponibilité remarquable en 2020 par leur présence aux réunions en comité plénier.

Un remerciement spécial à Jacynthe Fortin pour sa grande contribution lors de la rédaction de mémoires ou autres documents.

Nous ne pouvons pas terminer ce rapport sans remercier spécialement Messieurs Mario Demeule et Ernesto Salvador-Cobos pour leur grande disponibilité à répondre à nos questions.

- *Document original signé* –

Nicole Laveau
Présidente
Conseil de quartier de Vanier

ANNEXE 1 : PLAN D'ACTION 2020 – CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

RESPONSABLES	THÈMES	BUTS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RÉALISÉ
Jacynthe Fortin Nicole Laveau	STRATÉGIE SÉCURITÉ ROUTIÈRE VQ	Déposer un mémoire le 10 janvier 2020 Formation d'un comité « mobilité »	Séance publique consultation VQ Contact avec les écoles primaires Évaluer les intérêts des écoles Dépôt d'un projet pour 2022 ?	23 janvier 2020 En continu	
Nicole Laveau	Participation à la Table de quartier Vanier	Prendre part aux décisions et s'impliquer dans les actions proposées	Réunions aux 3 mois	En continu	
Nicole Laveau	DSP – qualité de l'air	Participation dans un projet pour la qualité de l'air avec la DSP	Rencontres bimensuelles de 2 h A cause de la pandémie COVID-19, aucune réunion n'a eu lieu depuis mars 2020.	Déc. 2020	Suivi régulier
Mahamadou Sissoko	L'apport des entreprises à l'évolution de Vanier	Renforcement des relations avec les entreprises situées à Vanier	Se référer au pv. 12 nov 2018 pour les détails	En continu	Suivi régulier
Mahamadou Sissoko	École secondaire Vanier	Participation au Conseil d'établissement	Invitation à participer au projet culturel		

Mulopo Nzam Bakombo	École Sans-Frontières	Participation au Conseil d'établissement			
Mahamadou Sissoko	Projet culturel	Faire connaître notre histoire	Projet au CQV – dépôt Rencontre avec le CA de la Société d'histoire Des Rivières Réponse de la Société d'histoire Phase 2, avec SHR, réévaluation du projet et sa faisabilité Recherche d'un nouveau partenaire	En continu 04 nov 2019 15 nov 2019 En 2020	
Jacynthe Fortin Nicole Laveau	Projet de création d'un nouveau parc	Stationnement Hôpital Christ-Roi	Rencontre avec député Vanier pour évaluer la faisabilité Réactivation du dossier Réunion virtuelle avec le CIUSSS-CN (pas de refus catégorique de la part de la direction du CIUSSS-CN)	6 février 2020 11 janvier 2021	
Nicole Laveau Jacynthe Fortin Mahamadou Sissoko	Réflexion Vanier 2050	Que sera notre milieu de vie en 2050 ?	Aucune réunion en 2020 Se référer à la présentation des étudiantes à l'AGA 2020	En continu	

ANNEXE 2: PLAN D'ACTION 2021 – CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

RESPONSABLES	THÈMES	BUTS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RÉALISÉ
Jacynthe Fortin Nicole Laveau	Stratégie sur la sécurité routière VQ	Déposer un mémoire le 10 janvier 2020 Formation d'un comité « mobilité »	Séance publique consultation VQ Contact avec les écoles primaires Évaluer les intérêts des écoles Dépôt d'un projet pour 2022 ?	23 janvier 2020 8 fév 2021	
Nicole Laveau	Participation à la Table de quartier Vanier	Prendre part aux décisions et s'impliquer dans les actions proposées	Réunions aux 3 mois	En continu	
Nicole Laveau	DSP – qualité de l'air	Participation dans un projet pour la qualité de l'air avec la DSP	Rencontres bimensuelles de 2 h À cause de la pandémie COVID-19, aucune réunion n'a eu lieu depuis mars 2020.	Déc. 2020	Suivi régulier
Mahamadou Sissoko	L'apport des entreprises à l'évolution de Vanier	Renforcement des relations avec les entreprises situées à Vanier en créant un projet culturel pour mieux faire connaître « notre histoire »	Se référer au pv. 12 nov 2018 pour les détails Projet au CQV – dépôt Rencontre avec le CA de la Société d'histoire Des Rivières Réponse de la Société d'histoire Phase 2, avec SHR, réévaluation du projet et sa faisabilité Recherche d'un nouveau partenaire	En continu En continu 04 nov 2019 15 nov 2019 En 2020	Suivi régulier

Mahamadou Sissoko	École secondaire Vanier	Participation au Conseil d'établissement	Invitation à participer au projet culturel Écouter et partager des dossiers d'intérêts communs		
Mulopo Nzam Bakombo	École Sans-Frontières	Participation au Conseil d'établissement	Écouter et partager des dossiers d'intérêts communs		
	École Notre-Dame-du-Canada	Participation au Conseil d'établissement	Écouter et partager des dossiers d'intérêts communs		
Jacynthe Fortin Nicole Laveau	Projet de création d'un nouveau parc	Stationnement Hôpital Christ-Roi	Rencontre avec député Vanier pour évaluer la faisabilité Réactivation du dossier Réunion virtuelle avec le CIUSSS-CN (pas de refus catégorique de la part de la direction du CIUSSS-CN)	6 février 2020 11 janvier 2021	
Nicole Laveau Jacynthe Fortin Mahamadou Sissoko	Réflexion Vanier 2035	Que sera notre milieu de vie en 2035 ?	Aucune réunion en 2020 Se référer à la présentation des étudiantes à l'AGA 2020	En continu	
	Formation d'un comité « vigilance »	Voies ferrées Vanier	Recherche résidents à proximité		



ANNEX 3

LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

ÉTATS FINANCIERS (non-vérifiés)

AU 31 DÉCEMBRE 2020

LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>919</u>	<u>482</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs		
Actif net		
Non affecté	<u>919</u>	<u>482</u>
	<u>919</u>	<u>482</u>

Au nom du Conseil de quartier de Vanier :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Produits		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	<u>1018</u>	<u>1100</u>
Charges		
Fonctionnement	546	1019
Projets	0	0
	<u>546</u>	<u>1019</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	472	81
Actif net non affecté au début de l'exercice	447	401
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>919</u>	<u>482</u>

ANNEXE 4 : LISTE SOMMAIRE DES 21 RÉOLUTIONS

- 20-CA-01 PLAN D'ACTION 2020**
SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX ET DÛMENT APPUYÉE PAR M. MULPOPO NZAM BAKOMBO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le Plan d'action 2020 – Conseil de quartier de Vanier.
- 20-CA-02 Engagement de la dépense pour la secrétaire de soutien pour l'année 2020**
SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX DÛMENT APPUYÉE PAR M. REYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'engager une dépense de 85.00 \$ pour chaque présence de la secrétaire de soutien pour toute l'année 2020.
- 20-CA-03 Services de secrétariat**
SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. REYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de payer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat de Mme Renée Poulin pour la rencontre du 21 janvier 2020.
- 20-CA-06 Recommandation demande d'opinion no R.C.A.2V.Q. 271**
SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.
- 20-CA-06 Recommandation demande d'opinion no R.C.A.2V.Q. 270**
SUR UNE PROPOSITION DE M. RAYNALD PELLETIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ PROULX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification, tout en demandant à la Ville de s'assurer de faire respecter l'application du règlement d'urbanisme quant à l'aire verte exigée (pourcentage de 10 % d'aire verte) pour la zone 230061p.
- 20-CA-05** SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX DÛMENT APPUYÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat de Mme Renée Poulin pour cette rencontre.
- 20-CA-08 Recommandation demande d'opinion no R.C.A.2V.Q. 267**
SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME NICOLE LAVEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil de quartier de Vanier recommande au conseil d'arrondissement d'adopter le *règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23505Cb R.C.A.2V.Q. 267*, pour une durée d'un an et d'assujettir l'exercice des deux usages associés à des conditions (surveillance pour le bruit en soirée et nettoyage du stationnement).

- 20-CA-09** **Recommandation demande d'opinion no R.C.A.2V.Q. 273**
- SUR UNE PROPOSITION DE MAHAMADOU SISSOKO DÛMENT APPUYÉE PAR NICOLE LAVEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil de quartier de Vanier recommande au conseil d'arrondissement des Rivières de refuser d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23005lp R.C.A.2V.Q.273 et d'exiger un maximum de quatre étages qui s'intègrent architecturalement avec les constructions existantes.
- 20-CA-10** **Recommandation demande d'opinion no R.C.A.2V.Q 276**
- SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU APPUYÉE PAR JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU Le conseil de quartier de Vanier recommande au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter le *règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23005lp R.C.A.2V.Q. 276*, mais d'exiger l'aménagement de butte-écran pour prévenir le bruit chez les résidents de la rue des Impatientes.
- ADOPTÉE A LA MAJORITÉ**
- 20-CA-11** SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat de Mme Renée Poulin pour cette rencontre.
- 20-CA-12** SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 36.00 \$ pour la cotisation au Registre des entreprises du Québec et de rembourser Nicole Laveau pour ce déboursé.
- 20-CA-13** SUR LA PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN APPUYÉE PAR RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'option B, soit l'approbation du règlement tel que présenté.
- 20-CA-14** SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX ET DÛMENT APPUYÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver les nominations aux postes d'officiers du Conseil de quartier de Vanier.
- 20-CA-15** SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN ET DÛMENT APPUYÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver le procès-verbal de la rencontre spéciale du 20 octobre 2020.
- 20-CA-16** SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX ET DÛMENT APPUYÉE PAR MME RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver la nomination de Nicole Laveau au poste d'une femme pour un terme d'un an au Conseil de quartier de Vanier.

20-AG-03 RETROACTIVE

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET DÛMENT APPUYÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'entériner le renouvellement des administrateurs suite aux élections du 20 octobre 2020, laquelle est rétroactive à l'assemblée générale annuelle 2020.

20-CA-16

SUR UNE PROPOSITION DE M. RAYNALD PELLETIER DÛMENT APPUYÉE PAR MME JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 170.00 \$ (85\$ * 2) pour les services de secrétariat de Mme Renée Poulin pour l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2020 et la rencontre régulière du 17 novembre 2020.

20-CA-17

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de publier le mémoire présenté à la Ville de Québec sur « la Vision d'aménagement pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel – Laurentienne » sur le site Internet de la Ville après corrections.

20-CA-18

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN APPUYÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'option B, soit l'approbation du règlement tel que présenté.

20-CA-21

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX DÛMENT APPUYÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour la rencontre régulière du 15 décembre 2020.

20-CA-22

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU que la Ville de Québec autorise la tenue des réunions du Conseil de quartier de Vanier sous une forme hybride et qu'elle soit effective dès le retour en présentiel à la suite de la pandémie de la COVID-19.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

ANNEXE 5 : BILAN DES ACTIVITÉS DE CONSULTATION PUBLIQUE DE JANVIER À DÉCEMBRE 2020

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Demande d'opinion Date : 16 juin 2020	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 23006lp et 23008Cb - R.C.A.2V.Q. 270	955 à 1041, boulevard Pierre-Bertrand	Recommande d'accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification, tout en demandant à la Ville de s'assurer de faire respecter l'application.	Le règlement a été adopté. Pour le respect de l'application, il faudrait vérifier avec la GT.
Demande d'opinion Date : 16 juin 2020	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23009Cb - R.C.A.2V.Q. 271	Autorisation de nouveaux groupes d'usages pour certains commerces situés au 615 et 655, boulevard Pierre-Bertrand	Recommande d'accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.	Le règlement a été adopté.
Demande d'opinion Date : 15 septembre 2020	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23302Hc - R.C.A.2V.Q. 273	Manoir Sully	Recommande au conseil d'arrondissement de refuser la demande et d'exiger un bâtiment d'un maximum de 4 étages qui s'intègrent avec les constructions existantes.	En attente.
Demande d'opinion Date : 15 septembre 2020	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23005lp - R.C.A.2V.Q. 276	1023, rue Rivard	Recommande au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification, mais d'exiger l'aménagement d'une butte-écran.	Règlement a été adopté sans modification.
Demande d'opinion Date : 15 septembre 2020	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme	575, boulevard Wilfrid-Hamel, ajouter les usages associés <i>Piste de dance associée à un</i>	Recommande d'accepter la demande pour une durée d'un an et d'assujettir l'exercice des deux usages associés à des	Abandon du projet de modification réglementaire

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
	relativement à la zone 23505Cb - R.C.A.2V.Q. 267	<i>restaurant ou un débit d'alcool et Spectacle ou une présentation visuelle associé à un restaurant ou un débit d'alcool.</i>	conditions (surveillance pour le bruit en soirée et nettoyage du stationnement).	
Demande d'opinion Date : 17 novembre 2020	Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot numéro 4 772 624 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 287	Entreposage de véhicules automobiles neufs, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Dubergier.	Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.	Règlement a été adopté.
Demande d'opinion Date : 15 décembre 2020	Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23003Cb, R.C.A.2V.Q. 291	District électoral de Vanier-Dubergier - Quartier de Vanier	Recommande au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification	Règlement a été adopté.

